Rapport annuel 2024

Services transnationaux Mineur-e-s non accompagné-e-s Soutien aux personnes migrantes



Sommaire

Page 1

Edito du Président

Page 2

Notre mission

Page 3

Le SSI face à l'histoire

Page 4

Nos bénéficiaires

Page 6

Nos prestations

Page 9

2024 en chiffres

Page 12

Soutien aux personnes migrantes

Page 14

«À travers temps et frontières»

Page 16

Protection de l'enfant

Page 18

MNA: entre droits de l'enfant et droit d'asile

Page 21

Dans les coulisses du SSI

Page 22

Célébrations du centenaire

Page 23

Le réseau du SSI

Page 24

Résultats financiers

Page 27

L'équipe du SSI Suisse



100 ans de solidarité



Frédéric WittwerPrésident du Conseil de Fondation

En 2024, le Service social international a fêté son 100° anniversaire.

Toutes celles et ceux qui se sont engagés depuis un siècle avec résolution, générosité, efficacité, dignité et discrétion pour servir la cause des droits de l'enfant, ont largement mérité ce moment de mémoire et de reconnaissance publique.

L'exposition « À travers temps et frontières », tissée à partir de milliers d'archives, de documents et de témoignages, a raconté les actions réalisées auprès des enfants et des familles comme autant d'épisodes éprouvants, passionnants et émouvants.

Elle a rappelé comment, en 1924, à la suite d'une première guerre mondiale dévastatrice pour des milliers de familles en Europe, face à la détresse économique et à la précarité sociale, une association de femmes a eu l'intuition et trouvé l'énergie de créer des lieux et des liens pour aider ces milliers de personnes migrantes débarquées aux Etats-Unis. Afin de les aider à se retrouver, s'intégrer, reprendre confiance, le (futur) SSI a surmonté les obstacles et les réticences pour offrir un véritable service social, concret, pratique, proche des gens et de leurs besoins.

Parce que les frontières, pour les émigré-e-s contraint-e-s et démuni-e-s signifient encore aujourd'hui protection et espoir.

Parce que pour accueillir et aider celles et ceux qui arrivent, il faut aussi apprendre d'où ces personnes viennent, leur origine et leur histoire. Leur désarroi. Leur détresse, souvent. Il faut comprendre ce qu'elles ont laissé là-bas et ce qu'elles espèrent ici.

Parce qu'il vaut aussi la peine de leur donner un élan, une chance, un soutien pour leur réintégration contrainte ou volontaire dans leurs pays d'origine.

Et donc créer un véritable réseau transnational et solidaire. Si un siècle a passé, la mission initiale et internationale du SSI trouve et prouve aujourd'hui plus que jamais sa place non-gouvernementale, son rôle médiateur et sa motivation à poursuivre ses activités pour une centaine d'années encore.

La population genevoise, ainsi que des dizaines de classes de notre instruction publique, ont eu l'occasion de mieux connaître la mission du SSI en visitant l'exposition qui a mobilisé la direction et le personnel du SSI Suisse et en participant aux rencontres. J'exprime ici toute ma gratitude pour leur engagement et leur générosité à toutes les personnes du comité d'organisation du 100° qui ont donné à voir l'histoire du SSI comme un espoir pour l'avenir.

Alors que le temps répète l'histoire, les frontières quant

à elles ont tendance aujourd'hui à se crisper et à refouler, les nationalismes à se déployer et se durcir, les discours frustes et frustrés à dénigrer et à exclure.

Les autorités politiques doivent faire face à des enjeux critiques d'une ampleur immense et d'une sensibilité exacerbée, entre accueillir ou exclure. Entre qui accueillir et qui renvoyer? Pourquoi? Comment?

Comme l'a dit Pablo Casals, «rien n'est plus naturel que d'aimer son pays, mais pourquoi notre amour connaît-il des frontières?»

Travailler pour le Service Social International exige plus que jamais une expertise professionnelle, une capacité d'écoute et d'adaptation, mais aussi une imagination sans frontières, car chaque enfant et famille qu'il conseille vit une histoire singulière, inédite, et souvent compliquée.

Avec le Conseil de fondation, je vous invite à parcourir ce rapport annuel qui raconte comment le SSI Suisse répond concrètement, au jour le jour, à ses différentes missions, et à lui renouveler votre soutien avec générosité.

Notre mission

Une réponse unique à des situations complexes par-delà les frontières

«Indépendamment de leur origine ou de leur parcours, les enfants et adultes vulnérables méritent protection et justice. Chaque jour au SSI Suisse, je m'engage à défendre leurs droits, en combinant expertise juridique, soutien social et résolution amiable des conflits. Nous surmontons les barrières, au-delà des frontières, pour trouver des solutions respectueuses de l'intérêt supérieur de l'enfant et de la dignité.»

Marine Zurbuchen, juriste

«Au SSI Suisse, nous expérimentons au quotidien la valeur ajoutée du travail interdisciplinaire.
Chacun-e apporte sa touche personnelle, en lien avec son bagage professionnel spécifique.
L'ensemble de l'équipe se rassemble autour de valeurs et de convictions communes. Cela se traduit par un engagement collectif en faveur du bien commun, ce qui est une profonde source de motivation.»

Simon Mastrangelo, chargé de programmes

«Au SSI Suisse, j'ai le privilège de contribuer quotidiennement au soutien transnational des personnes. Au sein de notre équipe multiculturelle et multilingue, ainsi qu'avec notre réseau mondial, nous cherchons ensemble des solutions individuelles à des situations complexes et exigeantes – toujours dans le but d'offrir de nouvelles perspectives et un peu d'espoir aux personnes concernées.»

Anna Häseler, assistante sociale

Les archives du SSI : le passeport Nansen

L'histoire du SSI est intimement liée aux grandes étapes de l'histoire mondiale avec pour témoins de nombreux documents d'archives qui racontent les destinées individuelles de celles et ceux que le SSI a soutenus.

Au début des années 1920, la Société des Nations (SDN) nouvellement créée, s'attelle à sa première grande mission humanitaire: rapatrier 400'000 réfugié-e-s et ex-prisonniers de guerre. Il s'agit pour la plupart d'exilé-e-s russes, fuyant la révolution rouge, et dont un décret soviétique a révoqué la nationalité. Les émigré-e-s russes deviennent donc apatrides, une complication pour leur prise en charge dans un contexte international qui commence tout juste à conditionner tout déplacement d'un État à un autre, à la détention d'un passeport.

Nommé premier Hautcommissaire pour les réfugié-e-s de la SDN, Fridtjof Nansen est un diplomate norvégien chargé de coordonner le rapatriement de centaines de milliers de réfugié-e-s. Comprenant que sans document d'identité valide, ces personnes ne pourront être ni protégées ni accueillies, il invente le premier instrument juridique de protection internationale des réfugié-e-s: le "passeport Nansen".

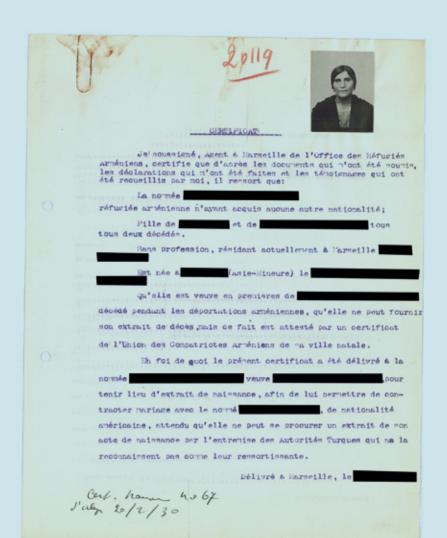
Promulgué en 1922, ce "certificat d'identité et de voyage" est un précieux jalon dans l'histoire de la prise en charge institutionnelle des réfugié-e-s apatrides. Il place son détenteur ou sa détentrice sous la protection diplomatique de la SDN. Conçu pour les exilé-e-s russes, ce dispositif d'identification et de protection fut étendu à partir de 1924 aux Arménien-ne-s de l'ancien Empire ottoman dénationalisé-e-s de la même

façon par le régime nationaliste turc. Les archives des années 1920 et 1930 du SSI regorgent de documents retraçant les destinées de ces familles arméniennes qui ont été accompagnées par les travailleuses sociales européennes du SSI, notamment en France.

Au total, entre les deux guerres mondiales, ce sont près de 450'000 "passeports Nansen" qui furent octroyés. La dénomination sera plus tard remplacée par celle de "Titre de voyage" après la deuxième guerre mondiale.

Ci-dessous:

Duplicata d'un certificat délivré en 1930 par l'Office des Réfugiés Arméniens. bureau de Marseille, à une femme arménienne, afin d'attester sa situation personnelle. La qualité de « réfugiée » lui est reconnue, ce qui signifie qu'elle ne porte aucune nationalité, n'est la ressortissante d'aucun pays depuis son départ forcé de Turquie. Elle est la veuve d'un homme décédé durant le génocide de 1915 (« pendant les déportations arméniennes »): ce certificat tient lieu d'acte de décès pour un mort par massacre, laissé sans sépulture ni inscription administrative. Sans cette reconnaissance formelle, le remariage de la veuve avec un compatriote installé aux États-Unis serait impossible.



Nos bénéficiaires

Enfants et jeunes

Parents, couples et familles

Adultes et personnes migrantes

Professionnel-le-s, autorités et société civile

Enfants et jeunes

Lorsqu'une situation familiale implique plusieurs pays, la collaboration entre les acteurs en matière de protection de l'enfant pose des défis de taille. Le SSI Suisse intervient par-delà les frontières pour renforcer l'application de la Convention des droits de l'enfant et s'engage en faveur du meilleur intérêt des enfants et des jeunes dans le cadre de conflits familiaux, de situations précaires ou d'isolement.

Parents, couples et familles

Dans un contexte transnational ou interculturel, les parents, les familles et les couples sont souvent confrontés à des défis juridiques, administratifs ou sociaux.

Le SSI Suisse défend les droits des enfants et de leurs familles au niveau international. Lors de situations familiales complexes, nous conseillons, soutenons et intervenons pardelà les frontières en plaçant l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de notre intervention.

Adultes et personnes migrantes

Le SSI Suisse propose plusieurs projets et prestations pour renforcer l'accompagnement des adultes et des personnes migrantes se trouvant dans des situations de vulnérabilité.

Nous soutenons les personnes migrantes dans leur intégration en Suisse ou dans un pays tiers ainsi que leur réintégration dans leur pays d'origine. Nous assistons également les Suisses et Suissesses de l'étranger et accompagnons les personnes adoptées dans leur processus de recherche d'origine.

Professionnel-le-s, autorités et société civile

Le SSI Suisse soutient les professionnel-le-s, les autorités et la société civile suisses ayant besoin de son expertise ou de partenaires fiables à travers le monde.

Notre équipe interdisciplinaire intervient dans des situations personnelles ou familiales nécessitant une action coordonnée entre deux ou plusieurs pays, en fournissant des prestations sociales, administratives et juridiques dans les trois langues officielles du pays.

Nos expert-e-s sont aussi à la disposition des milieux professionnels, des autorités, des offices cantonaux de protection ainsi que des associations pour la mise en œuvre de projets pilotes à vocation interdisciplinaire ou interculturelle.

Aya* et sa maman bientôt réunies en Suisse

Cible de menaces de mort en Côte d'Ivoire*, Zorah Doukouré* est contrainte de quitter le pays en laissant sa fille, Aya, âgée alors d'un an à peine. Arrivée en Suisse en 2018, elle dépose une demande d'asile espérant pouvoir bientôt faire venir sa fille. Début 2024, elle reçoit un appel de sa famille qui s'occupe de la petite fille, lui annonçant qu'il est prévu de lui faire subir une excision. Fermement opposée à ce projet, Zorah échoue à convaincre ses proches d'y renoncer tant la pratique est ancrée dans la société ivoirienne.

Par l'intermédiaire d'un travailleur social, elle sollicite le SSI Suisse et une première rencontre a lieu. Avec son accord, le SSI prend contact avec une organisation partenaire en Côte d'Ivoire pourvue d'un programme de prévention des mutilations génitales. L'organisation prévoit alors une rencontre avec les proches d'Aya afin de les sensibiliser aux risques de cette pratique et de leur y faire renoncer.

Parallèlement, Zorah apprend que son statut de réfugiée en Suisse est reconnu, ce qui signifie qu'elle va pouvoir déposer une demande de regroupement familial pour faire venir sa fille.

Grâce à l'intervention et aux visites de notre organisation partenaire en Côte d'Ivoire, la famille d'Aya a renoncé au projet de mutilation génitale. La procédure de regroupement familial est en train d'arriver à son terme. Aya et sa maman pourront bientôt être à nouveau réunies après des années de séparation.

*Noms, prénoms et lieux fictifs

Régularisation pour Joana*, 19 ans, née en Suisse, sans-papiers

Joana a 19 ans, elle est née et a grandi en Suisse auprès de sa mère, de nationalité péruvienne, qui n'a pas de permis de séjour en Suisse. Elle n'a jamais pu obtenir la nationalité péruvienne et, par conséquent, n'a jamais détenu de documents d'identité.

Par l'intermédiaire d'un avocat de Caritas, Joana contacte le SSI dans le cadre d'une demande de régularisation de son statut de séiour en Suisse, avec l'idée d'obtenir des documents au Pérou. Car pour régulariser sa situation en Suisse, Joana doit obtenir la nationalité péruvienne. Sa mère, très malade, n'est pas en mesure de l'aider dans ces démarches, et n'a plus aucune famille pour la soutenir. Joana subvient à leurs besoins grâce à des petits boulots non déclarés, tout en finissant sa scolarité obligatoire en parallèle.

Le SSI Suisse prend contact avec le Consulat du Pérou à Genève qui l'aide dans un premier temps à renouveler le passeport péruvien de la maman de Joana, échu depuis 2018. Grâce à ce document, Joana peut faire enregistrer sa naissance et obtenir un certificat de naissance. Ces démarches lui permettent de recevoir son tout premier document d'identité: un passeport péruvien.

Grâce à l'acquisition de la nationalité péruvienne, la situation de Joana est enfin régularisée par le Secrétariat d'Etat aux migrations. Après 19 ans sans permis de séjour ni document d'identité, Joana va pouvoir envisager un apprentissage professionnel, ce qui lui aurait été impossible sans document d'identité ni statut légal.

*Prénom et lieu fictifs

Nos prestations

Services transnationaux Accompagnement socio-juridique

Médiation

Consultation binationale

Personne de confiance

Assistance juridique aux migrant-e-s

Formation et conseil

Représentation de l'enfant migrant

Représentation de l'enfant

Nila*, 17 ans, arrive seule en Suisse, fuyant un mariage forcé et des menaces de mort en Iran*. Elle dépose une demande d'asile et obtient un permis B. Mais elle souhaite faire venir d'Iran son enfant de 3 ans et sa sœur qui garde le petit. Sollicité, le SSI Suisse dépose une demande de regroupement familial pour l'enfant, rapidement acceptée. Pour la sœur de Nila, cependant, la demande de visa humanitaire n'est pas si simple à faire valoir. Deux ans de procédure et un recours déposé par le SSI plus tard, le visa lui est octroyé. Dans quelques mois, la famille sera enfin réunie en Suisse.

*Prénom et lieu fictifs

Services transnationaux Accompagnement socio-juridique

Le SSI Suisse reçoit des demandes d'intervention provenant de Suisse ou de l'étranger qui concernent des situations transnationales. Il s'agit notamment de demandes d'évaluation sociale, d'interventions lors d'enlèvements d'enfant, de recherches d'origines, de rétablissements des liens familiaux et de recherches de documents. Il offre un soutien socio-juridique complémentaire et subsidiaire aux autorités, aux services de protection et aux services sociaux. Dans les situations qui impliquent des États non-parties aux Conventions de La Haye, il peut fournir un soutien direct par le biais du réseau international du SSI. L'Approche basée médiation (ABM), développée au sein du réseau SSI depuis 2005, est un outil supplémentaire pour accompagner les familles en situation de conflit transnational.

Médiation

Le SSI Suisse propose des médiations concernant les responsabilités parentales, le droit de visite et le contact entre les enfants et le parent vivant dans un autre pays. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de l'application de la Loi fédérale sur l'enlèvement international d'enfants (LF-EEA), ainsi que sur demande des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), des services de protection de l'enfant ou des personnes concernées. Le SSI Suisse fait partie d'un réseau international de médiatrices et médiateurs spécialisé-e-s en conflits familiaux. Il analyse la pertinence et la faisabilité de la médiation selon les principes établis dans la Charte relative aux processus de médiation familiale internationale. Si les conditions sont réunies, la médiation peut se dérouler en Suisse ou en visio-conférence.

En savoir plus: www.ifm-mfi.org/fr/node/104

Consultations binationales

Le SSI Suisse fournit des consultations aux couples binationaux qui souhaitent se marier ou se séparer. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre du Réseau des agences de consultation pour les couples et les familles binationaux en Suisse. Elles visent à informer les personnes de leurs droits et obligations ainsi que sur les démarches à entreprendre.

Par ailleurs, ces consultations offrent l'occasion de sensibiliser les couples aux enjeux particuliers de leur situation. En cas d'éléments conflictuels sur un thème ou sur des questions fondamentales, elles offrent également la possibilité de les orienter vers la médiation.

En savoir plus: www.binational.ch

Personne de confiance

Depuis septembre 2022, le SSI Suisse assure, sur mandat de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) du canton de Genève, la fonction de personne de confiance pour les mineur-e-s non accompagné-e-s pris-e-s en charge par le Service de protection des mineurs. Le SSI soutient ces jeunes tout au long de la procédure visant à déterminer leur identité et leur âge afin de leur permettre d'élucider leur situation en Suisse, voire de les aider à la préparation d'un éventuel retour au pays d'origine. Cette prestation découle d'une recommandation du Conseil de l'Union européenne adoptée en mai 2019, transposée en droit suisse dans la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI).

Assistance juridique aux migrant-e-s

Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans en la matière, le SSI Suisse fournit une expertise et une assistance juridique en droit des étrangers et en droit d'asile, portant notamment sur les demandes de regroupement familial et d'autorisation de séjour, les recours en cas de renvoi de Suisse ou de refus d'asile, les non-renouvellements de permis de séjour, les demandes de réexamen, les procédures de naturalisation, les constatations du statut d'apatride ou les refus de prestations sociales en raison du statut administratif. Nous intervenons sur mandats publics ou privés, avec la possibilité d'avoir recours à l'assistance juridique, si les conditions pour l'obtenir sont réunies.

Formation et conseil

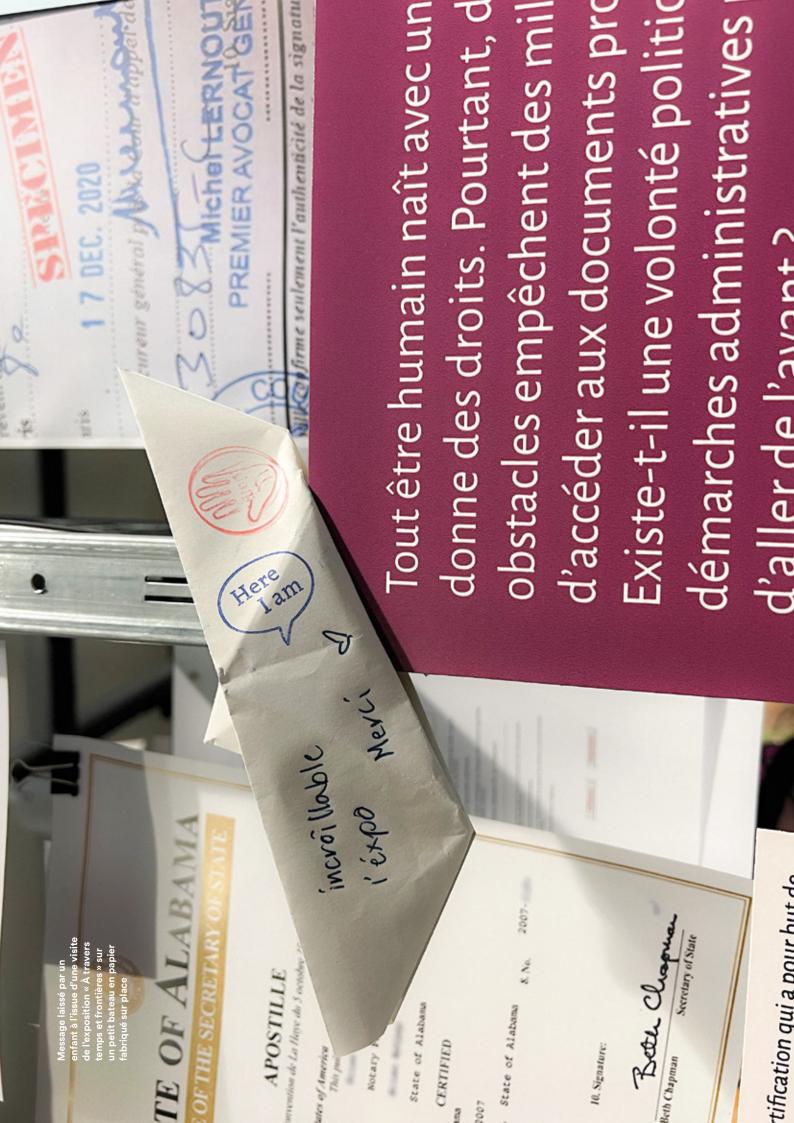
Le SSI Suisse tient une permanence téléphonique pour les particuliers, les autorités cantonales ou fédérales, les autorités de protection de l'adulte et de l'enfant (APEA), les institutions cantonales ou organismes privés. Il renseigne sur le cadre juridique international et les procédures transnationales liées aux problématiques de protection de l'enfant et de l'adulte. Il intervient chaque année dans des formations sur le travail social transnational, la protection internationale de l'enfant, les approches interdisciplinaires et interculturelles du travail social, l'application du droit international privé, les enjeux de prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s, la médiation familiale et les droits de l'enfant. Le SSI Suisse organise aussi des ateliers ou des formations sur des thématiques liées à son expertise.

Représentation de l'enfant migrant

Sur mandat du Service de protection des mineurs ou du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, le SSI Suisse fournit une assistance juridique à tout-e mineur-e étranger-ère non accompagné-e se trouvant dans le canton de Genève. Notre avocat spécialisé en droit de la migration représente ces enfants devant les autorités migratoires compétentes. Il assure la défense de leurs intérêts dans le cadre de recours en matière de refus d'asile, de renvoi ou de levée d'admission provisoire. Il dépose également en leur nom des requêtes en délivrance d'autorisation de séjour ou des demandes de regroupement familial. Il fournit aussi renseignements et conseils aux curatrices et curateurs des enfants concernés.

Représentation de l'enfant

Les enfants ont le droit d'être informés de manière adaptée à leur âge et d'exprimer leur opinion dans toutes les procédures les concernant. La représentation des enfants permet de mettre en œuvre leur participation et de garantir leurs droits. Elle offre la possibilité d'intégrer davantage la position des enfants concernés dans la procédure et dans la prise de décision de l'autorité. Le SSI Suisse propose dans les cantons germanophones un service professionnel pour la représentation des enfants, notamment pour les enfants issus de la migration dans des procédures de protection de l'enfant, de droit civil, ainsi que dans les cas transnationaux de protection de l'enfant et d'enlèvement. Notre experte travaille en étroite collaboration avec l'enfant ainsi qu'avec les acteurs-trices impliqué-e-s et intègre la volonté de l'enfant dans tout le processus.



2024 en chiffres

Travail au niveau international

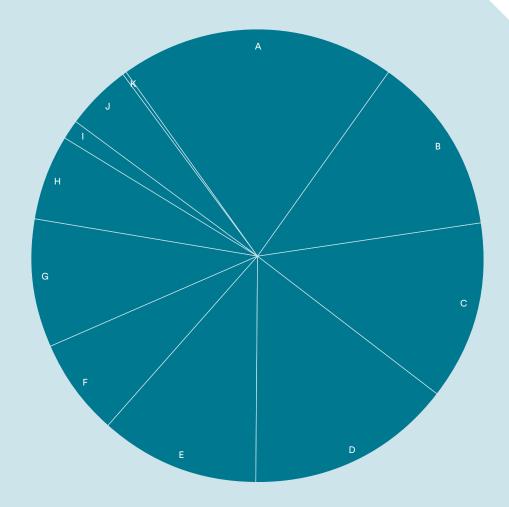
48

Nombre de demandes transmises par les membres du réseau SSI à l'étranger. Elles émanent majoritairement du Canada, de la France et du Portugal

120

Nombre de pays concernés par nos dossiers, principalement la France, l'Italie, le Portugal et l'Algérie.

Types de thématiques traitées 1'693 interventions

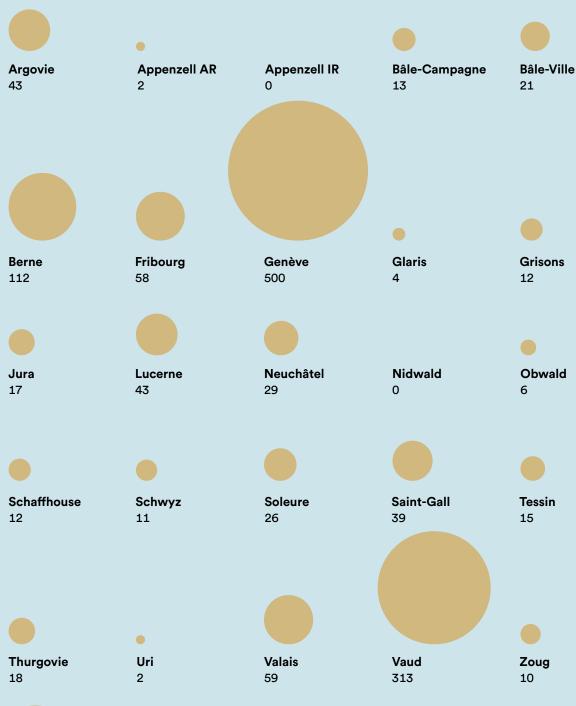


- A Protection transnationale de l'enfant 334
- D Protection de l'adulte 247
- G Enlèvements internationaux d'enfants 158
- J **Réintégration** 78

- B **Droits**parentaux
 219
- E Mineur-e-s non accompagné-e-s 193
- H Divers 100
- K Gestation pour autrui

- C Soutien aux personnes migrantes 218
- F Adoption et recherche d'origine 116
- Conseils
 aux couples
 binationaux
 26

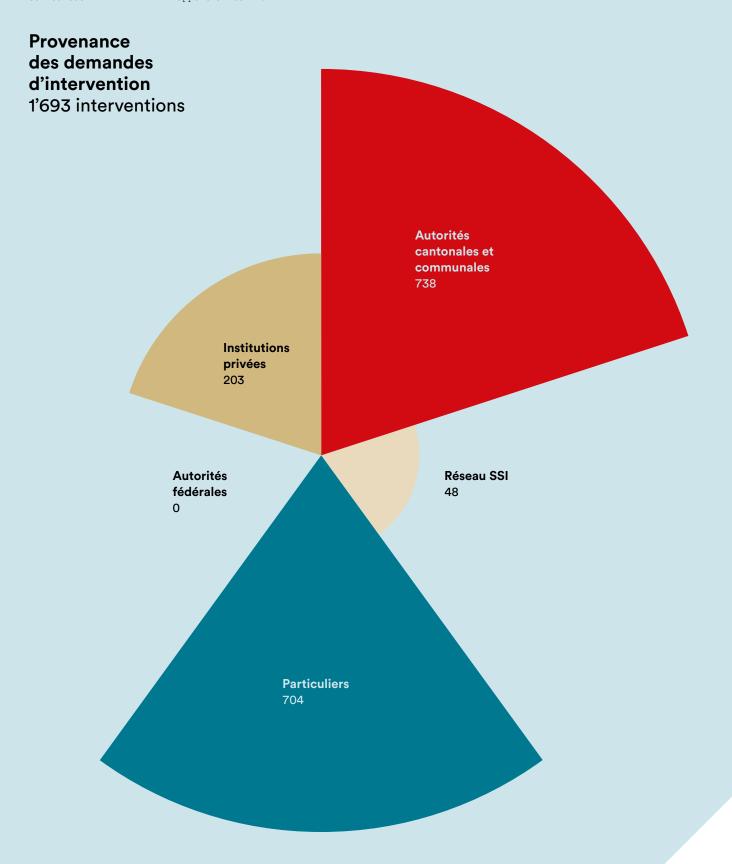
Cantons concernés 1'693 interventions





Zurich 328

Rapport annuel 2024



Nos principaux interlocuteurs dans les cantons et les communes sont:

Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
Les services de protection de l'enfant et de l'adulte
Les services sociaux
Les services de la population et de la migration
Les services d'aide au retour
Les services médicaux

Soutien aux personnes migrantes

Réintégration dans le pays d'origine

Le programme « Réintégration dans le pays d'origine » soutient des personnes migrantes vulnérables qui se trouvent en Suisse et qui retournent dans leur pays d'origine avec la volonté de développer un projet professionnel ou de formation. Initié en 2004 puis formalisé en 2009 au sein d'une association du même nom, le programme est mis en œuvre par le SSI Suisse, bénéficiant ainsi de son réseau mondial de partenaires dans 120 pays.

Les bénéficiaires sont accompagné-e-s en Suisse dans la définition d'un projet en vue de leur retour. Il peut s'agir d'un projet de formation ou d'un projet professionnel ou entrepreneurial (salon de coiffure, boulangerie, boutique, événementiel, élevage laitier, couture, etc.) À leur retour dans leur pays d'origine, un partenaire local les accompagne dans la réalisation du projet et s'assure de la bonne allocation du soutien financier octrové. En 2024, nous avons soutenu 61 projets dans 23 pays. Ce sont ainsi 79 personnes dont sept enfants qui ont pu bénéficier d'un accompagnement à la réintégration dans leur pays d'origine.

Cette année, le programme a aussi célébré ses 20 ans d'existence. Depuis 2004, nous avons soutenu plus de 1'000 projets individuels dans quelque 70 pays. Certains projets n'aboutissent pas, **61** projets

79

23

pays à travers le monde

certains échouent, d'autres fleurissent, d'autres encore se transforment et amènent de nouvelles possibilités inattendues. Parmi les centaines de bénéficiaires, nombreux sont celles et ceux avec qui nous avons gardé contact à travers les années. Nous suivons leurs trajectoires avec joie et émotion.

En savoir plus : www.reintegrationproject.ch

Joseph*: un poulailler en Tanzanie

En 2009 Joseph arrive en Suisse du Burundi dans le cadre d'un regroupement familial. Informaticien de formation, il exerce différents métiers pendant les quatorze années qu'il passe en Suisse. Mais c'est son expérience dans un poulailler à Gstaad qui lui donne envie de se lancer à son tour dans l'élevage de volailles. Contraint de quitter la Suisse en 2023, il nous contacte alors en nous exposant son projet en Tanzanie, pays où enseigne son épouse.

À son arrivée en Tanzanie, la réalisation de son projet est ralentie par des contraintes techniques: le terrain initialement prévu n'est pas approvisionné en eau. Joseph trouve donc un nouveau lieu et la construction peut alors commencer. Quelques mois plus tard, ce sont 500 premiers poussins qui sont installés dans le nouveau poulailler. Joseph assure leurs soins et surveille de près leur croissance avec l'aide de son épouse qui s'occupe de la comptabilité.

En octobre 2024, un virus cause la perte de 199 poules. Malgré ce revers de fortune, Joseph récolte actuellement sept à huit treillis de 30 œufs par jour. A long terme, son ambition est de faire grandir le poulailler pour accueillir de la pisciculture et un élevage de lapins.

*Prénom fictif

SSI Suisse Rapport annuel 2024

SSI Suisse

.3

Projet Dublino: informer et orienter des migrant-e-s devant ou voulant retourner dans un autre État européen

En application du règlement Dublin III ou d'autres accords de réadmission, plusieurs milliers de demandeurs-euses d'asile sont renvoyé-es- chaque année d'un État européen vers un autre selon une procédure rigide et souvent inefficace en matière de protection des personnes, que les États n'arrivent pas à réformer.

Depuis 2015, le SSI Suisse collabore avec le canton de Vaud pour assurer que les personnes transférées puissent avoir accès aux services compétents dès leur arrivée, et leur fournit toutes les informations nécessaires avant le départ.

En 2024, les demandes d'asile en Suisse ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente mais le nombre des personnes concernées par une procédure « Dublin » reste très élevé. Le SSI Suisse intervient en priorité en faveur des personnes vulnérables ou avec des perspectives d'avenir dans le pays de retour.

Extension de la prestation aux ressortissant-e-s européen-ne-s

Depuis 2021, la collaboration avec le canton de Vaud s'est étendue au soutien des personnes européennes résidant en Suisse devant rentrer dans leur pays d'origine suite à une expulsion ou à un retrait de permis de séjour. Les citoyen-ne-s extra-européen-ne-s disposant d'un permis de séjour dans un pays de l'Union européenne peuvent également bénéficier du soutien du SSI Suisse. Si les bénéficiaires se trouvent sous curatelle en Suisse et que le pays de retour a ratifié la Convention de La Haye sur la protection internationale des adultes (CLaH 2000), les autorités centrales de chaque pays interagissent pour opérer

le transfert des mesures de protection; dans ce cas, le SSI Suisse collabore à la bonne réussite de ce transfert. Lorsqu'au contraire la personne concernée – tout en étant vulnérable – n'est pas sous curatelle, le SSI intervient directement auprès des services compétents du pays en question afin d'anticiper les besoins et faire en sorte que le retour se passe de la manière la plus digne et respectueuse des droits humains.

Amir*: un service d'interprétariat en langues des signes qui change une vie

Amir, sourd et ressortissant d'une ancienne république soviétique, fuit son pays en raison de persécutions liées à son orientation sexuelle. Privé d'une bonne éducation faute d'établissements spécialisés, il maîtrise mal l'écrit et ne communique aisément qu'en langue des signes russe.

Détenteur d'un visa Schengen délivré par un consulat français, il demande d'abord l'asile aux Pays-Bas. En vertu du règlement Dublin, il est renvoyé vers la France, pays l'ayant autorisé à rentrer sur le territoire européen et donc en charge de son dossier.

À Marseille, Amir livré à lui-même sans aucune information en langue des signes, son seul outil de communication, erre pendant deux jours à l'aéroport avant qu'une connaissance ne l'emmène en Suisse. Cependant, les autorités helvétiques souhaitent également le renvoyer en France. Il craint dès lors de revivre un nouveau traumatisme et de se retrouver à la rue.

Le SSI intervient en organisant plusieurs rencontres en Suisse avec des interprètes en langue des signes russe et française. Objectif: lui expliquer la procédure d'asile en France, lui proposer que le SSI le raccompagne en France, et, surtout, le rassurer.

Conscient des manquements des différentes instances françaises pour

9'947

décision « Dublin » en Suisse en 2024

68

entretiens individuels effectués par le SSI Suisse en 2024

51

bénéficiaires de l'orientation du SSI Suisse en 2024

15

retours accompagnés en 2024

9

pays concernés en 2024

demandeurs d'asile en matière d'interprétation en langues des signes, le SSI Suisse y pallie en engageant deux professionnelles sur place. Il informe également l'organisme responsable de l'hébergement de la double vulnérabilité d'Amir afin d'assurer une prise en charge immédiate.

Parallèlement, le SSI le met en lien avec des associations de soutien aux personnes LGBTQIA+ et aux malentendant-e-s de Marseille.

Grâce à ce travail en amont, Amir est logé immédiatement et obtient par la suite le statut de réfugié. Aujourd'hui, il poursuit son parcours d'intégration.

Sans une préparation préalable du SSI et le financement d'interprètes en langues des signes, Amir, aurait été totalement démuni et incapable d'accéder à ses droits les plus fondamentaux.

*Prénom fictif

Espace Quartier Libre SIG, Genève 18 septembre 2024 au 24 janvier 2025

Exposition «À travers temps et frontières – un siècle au service de l'enfant et de la famille»: le bilan

Pendant quatre mois, l'exposition «À travers temps et frontières – un siècle au service de l'enfant et de la famille» a permis à plus de 5'000 personnes de plonger dans les trajectoires de vie d'enfants et de familles sur la route de la migration. Le SSI Suisse, à l'origine de cette exposition, a pour l'occasion ouvert les archives de son réseau afin de retracer l'histoire de son action de terrain et de plaidoyer.

Cent ans d'engagement au service des enfants et des familles séparées par les frontières: l'exposition a fait la part belle au travail de maintien des liens familiaux au cœur de la mission quotidienne du SSI. Une mission portée à son origine par des femmes visionnaires pleines de courage qui ont contribué à l'amélioration de la protection internationale des enfants, des familles et des personnes touchées par la migration. Cette exposition a rempli son objectif de sensibiliser le public à la migration et, dans un contexte particulièrement tendu, redonner à cette dernière son humanité.

À cette fin, plusieurs évènements sont venus offrir un regard différent et authentique sur les thématiques clés de l'exposition: le soutien aux personnes migrantes, l'accompagnement des familles notamment adoptives, la protection des jeunes migrant-e-s, la restauration et le maintien des liens familiaux au-delà des frontières, sans oublier l'importance et la complexité de l'accès à l'établissement des documents d'identité. Autant de thématiques dans lesquelles l'élément interculturel joue un rôle prédominant.

Dix visites conduites par des professionnel-le-s du SSI Suisse ont ainsi été proposées pendant toute la durée de l'exposition à des publics professionnels ou profanes. Après une brève présentation du cadre juridique applicable, aux plans national et international, des cas concrets ont été exposés par les professionnelle-s permettant de comprendre le rôle du SSI sur le terrain et d'appréhender son expertise des situations transfrontalières.

Au cœur de l'action du SSI, les enfants étaient également à l'honneur dans cette exposition conçue notamment pour éveiller l'intérêt du jeune public. Ce sont ainsi 57 visites ludiques qui ont été

réalisées, touchant plus de 1'000 enfants, enseignant-e-s et parents. La richesse de cette exposition a également résidé dans les rencontres qu'elle a suscitées. Grâce à ses huit «cafésexpo», la parole a été donnée à des personnes migrantes ainsi qu'à des associations genevoises engagées dans leur soutien pour partager vécus et expériences. Ces tissages de liens ont contribué à renforcer les synergies entre tous les acteurs genevois impliqués dans le domaine de la migration.

Le SSI Suisse remercie les SIG qui ont contribué non seulement à la concrétisation de cette exposition mais également à son succès. Il témoigne également sa profonde reconnaissance à tous les donateurs privés et publics qui ont cru en ce projet et lui ont permis de voir le jour.

Nombreux ont été les témoignages laissés sous forme écrite ou de bateaux en papier fabriqués sur place et dispersés dans l'exposition. Les visiteurs et visiteuses ont ainsi été invitée-s à être partie prenante en déposant leur propre trace.

«À travers temps et frontières» a été un incroyable voyage qui, depuis le cœur de la Ville de Genève, a offert un autre regard sur la migration: un regard qui redonne à l'humain sa place centrale dans l'histoire, dans nos vies, dans nos pensées et dans nos choix individuels et collectifs.

Toute l'équipe à l'origine de cette exposition lui souhaite longue vie. Que les cent prochaines années du SSI soient l'occasion de poursuivre notre engagement pour une protection toujours meilleure des droits des enfants et des droits humains, à la hauteur des enjeux contemporains.

De telles expériences de sensibilisation devraient être multipliées tant leur portée culturelle et sociale est essentielle à une société éveillée, solidaire et juste.



Le SSI et la protection de l'enfant

L'enfant et la séparation parentale

Depuis 2020, le SSI Suisse accompagne plusieurs cantons romands dans la mise en place du modèle de Consensus parental (ou méthode dite de «Cochem»). Ce modèle a pour but d'amener les parents qui se séparent ou divorcent à trouver des solutions à l'amiable répondant aux besoins des enfants sans faire de ces derniers un enjeu dans les tensions qui les opposent. En 2024, les projets pilotes de Consensus parental se sont poursuivis dans les cantons romands.

Valais

Deux expert-e-s du SSI Suisse ont conduit une évaluation du projet pilote (2022-2023) dans les districts de Martigny, Entremont, Monthey et St-Maurice sur la base de statistiques et d'entretiens avec des professionnel-le-s et des bénéficiaires. Le rapport final liste un certain nombre de recommandations pour harmoniser les pratiques et suggère des adaptations en vue d'une éventuelle extension de la mise en œuvre du projet sur l'ensemble du canton.

En savoir plus: https://www.ssi-suisse.org/fr/pilotesinterdisciplinaires-en-romandie/369

Fribourg

Le SSI Suisse a été mandaté par le Service de la justice pour le montage d'un projet pilote de consensus parental dans trois arrondissements du sud du canton. Au cours de l'année, des groupes de travail composés d'autorités judiciaires et de professionnel-le-s des domaines psychosocial et juridique se sont rencontré-e-s afin d'élaborer un projet en adéquation avec

le contexte local. Ceci a permis de prévoir des mesures d'accompagnement adaptées et de développer des synergies pour mieux aborder les situations de séparations impliquant des enfants mineur-e-s. Le projet pilote a démarré le 1er février 2025.

En savoir plus: https://www.fr.ch/consensus-parental

Formation

Le déploiement de la méthode de Consensus parental en Suisse suscite de l'intérêt auprès d'acteurs tiers, comme les instituts de formation ou les observatoires de la protection de l'enfant. Leur curiosité porte sur les mesures d'accompagnement créées dans le cadre du modèle et leurs aspects pionniers, bénéficiant à la fois aux enfants et aux professionnel-le-s impliqué-e-s. Le SSI Suisse a été sollicité pour intervenir dans le MOOC suisse sur les droits de l'enfant (mis en place par l'Institut international des droits de l'enfant), dans des cursus de formation initiale (Master en droits de l'enfant) et continue (DAS ou formations modulaires) sur les questions de déjudiciarisation de la protection de l'enfant et de collaboration interdisciplinaire. Les projets pilotes ont aussi ouvert des échanges avec l'Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse.

En savoir plus: childrights-MOOC.ch

La Stratégie 2023-2025 du SSI Suisse et la protection de l'enfante

La Stratégie 2023-2025 du SSI Suisse priorise le développement de synergies avec des organisations en Suisse autour de thèmes se rapportant aux normes internationales. Ces partenariats donnent lieu à des actions communes de plaidoyer et à l'établissement de standards internationaux et de guides de bonnes pratiques.

Dans ce cadre, le SSI Suisse a poursuivi en 2024 sa collaboration avec l'UNICEF et Avocat-e-s de l'enfant Suisse. La brochure de l'UNICEF « Participation et audition des enfants dans les procédures d'asile » a donné lieu à l'élaboration par le SSI d'un petit guide pratique d'entretien, sous forme de grille de questions.

Avocat-e-s de l'enfant Suisse a organisé en Romandie une deuxième manifestation modérée par le SSI, portant sur le rôle du représentant de l'enfant dans une procédure. Cet événement coïncidait avec une consultation générale du Comité onusien des droits de l'enfant pour la rédaction d'une nouvelle observation générale concernant l'accès à la justice pour les mineur-e-s.

A l'occasion des Journées d'Etude 2024, le SSI a également été invité par la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) pour présenter son travail relatif à la protection transfrontalière de l'enfant.

En savoir plus : www.ssi-suisse.org/fr/strategie-2023-2025du-ssi/438



MNA: entre droits de l'enfant et droit d'asile

La santé mentale des mineur-e-s non accompagné-e-s: un enjeu crucial dans leur prise en charge et leur intégration en Suisse

En 2024, 27'740 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, dont plus de 11'000 concernent des enfants. Une partie de ces demandes émanent de requérante-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA), l'un des groupes les plus vulnérables puisqu'ils et elles se trouvent sans la présence de leurs parents ou de leur représentant-e légal-e. En 2024, la majorité des RMNA étaient originaires d'Afghanistan.

Le SSI Suisse soutient individuellement ces enfants et ces jeunes sur le plan juridique, social et professionnel. En collaboration avec l'association Formation-Perspectives, il soutient notamment des jeunes migrant-e-s à statut précaire en leur proposant un suivi psychosocial tout au long de leur formation professionnelle.

Afin d'encourager l'échange d'informations et la diffusion de bonnes pratiques entre les cantons, le SSI Suisse a organisé, en collaboration avec la Croix-Rouge suisse, deux nouvelles rencontres intercantonales consacrées à l'accueil des RMNA. Ces rencontres ont abordé l'impact de la séparation ou de la perte des membres de la famille sur la santé mentale et l'intégration des jeunes en Suisse.

Les discussions ont mis en lumière l'importance de l'établissement d'un lien de confiance entre les jeunes et les professionnel-le-s qui les entourent. De plus, les participant-e-s ont relevé la collaboration avec les acteurs de santé et les transitions multiples vécues par les jeunes comme deux éléments centraux dans la prise en charge des RMNA et ex-RMNA.

Le SSI Suisse a également poursuivi son engagement en faveur du développement de perspectives d'avenir pour les jeunes débouté-e-s de l'asile à Genève. Le groupe de travail qui leur est consacré, créé sous l'égide de la Coordination asile.ge, va continuer ses efforts en 2025 afin de permettre une meilleure visibilité de ces jeunes. Par le biais d'un soutien individuel, il vise à favoriser une régularisation lorsque cela est possible selon les conditions légales prévues.

193

interventions du SSI Suisse concernant des mineur-e-s non-accompagné-e-s

Nos principales réalisations en 2024

Rencontres intercantonales

En 2024, deux rencontres intercantonales sur les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) ont été organisées en collaboration avec la Croix-Rouge suisse, réunissant près de 210 professionnel-le-s de 25 cantons. Des spécialistes de l'encadrement, de l'hébergement, de l'éducation, de la santé, du droit, ainsi que des représentant-e-s des autorités, de la science et de la société civile y ont pris part.

Les rencontres 2024 ont traité de l'impact de la séparation ou de la perte des membres de la famille sur la santé mentale et l'intégration des jeunes en Suisse.

Les professionnel-le-s ont reçu des informations sur les stratégies de soutien, les possibilités de promouvoir les liens familiaux et les outils de recherche des membres de la famille. L'objectif était également de partager des bonnes pratiques et de fournir des ressources concrètes pour le travail quotidien.

210

participant-e-s aux rencontres intercantonales organisées par le SSI Suisse

Visites guidées pour les enfants et MNA

L'exposition « À travers temps et frontières » a été un moment particulièrement propice pour sensibiliser le jeune public. En quatre mois d'exposition, 57 visites ludiques ont eu lieu, touchant plus de 1'000 enfants, enseignant-e-s et parents.

Prévue aussi et en priorité autour des enfants, l'exposition était jalonnée d'objets spécialement conçus pour attirer leur curiosité et les inviter à découvrir et ressentir le vécu d'autres enfants contraints de quitter leur pays: chaussures symbolisant le parcours d'un jeune migrant, épices en lien avec les origines, tampons inscrits sur les documents d'identité, boîte représentant le seul espace privé pour des enfants forcés de tout quitter du jour au lendemain, etc.

Pendant les visites, un livret invitait les enfants à déambuler dans les différents îlots pour résoudre des énigmes. Un moyen ludique et pédagogique de mettre en avant la richesse de la diversité culturelle et l'importance de l'accueil que nous offrons aux personnes migrantes adultes, enfants et familles.

Ces visites ont donné lieu à de riches discussions participatives. Elles ont participé à ouvrir les yeux des enfants sur la réalité des personnes en situation de migration ainsi que sur notre responsabilité commune de contribuer à leur protection.

Une visite a également été organisée pour un groupe de jeunes migrant-e-s qui ont ainsi pu découvrir le travail du SSI en matière de soutien juridique et social aux jeunes migrant-e-s. Le projet «My perspective», des ateliers vidéo entre pairs, a particulièrement attiré leur attention.

Des démarches sont en cours afin de pérenniser cette exposition et ainsi continuer à sensibiliser les enfants et leurs proches à la migration et aux trajectoires de vie qu'elle façonne.





Dans les coulisses du SSI Suisse

Interview d'Albert Mukwiye

Albert Mukwiye est intervenant social au SSI Suisse depuis dix ans. Après un master en relations internationales et quelques stages dans des organisations non-gouvernementales, il intègre le SSI Suisse où il a pour tâche d'accompagner des situations individuelles transnationales impliquant des enfants et des familles. En 2021, il suit un CAS en protection de l'enfant et de l'adolescent à la HETS de Genève.

En tant qu'intervenant social dans des situations transnationales, à quoi faut-il être particulièrement attentif lorsque l'on défend les intérêts d'un enfant? Le travail sur des situations individuelles requiert des notions théoriques et juridiques mais c'est surtout au quotidien, dans le concret des situations, que l'on apprend. La recherche de solution dans l'intérêt de l'enfant ne se limite pas à la frontière. Les mesures de protection qu'il est possible de mettre en place pour un enfant seront différentes d'un pays à l'autre. Par exemple lorsqu'une famille déménage dans un autre pays, certaines mesures n'auront plus lieu d'être parce que le contexte sera différent ou parce qu'elles n'existent simplement pas sur le territoire.

Que vous apporte le réseau mondial du SSI?
Comment collaborer avec des partenaires aussi nombreux et aussi lointains?
Le réseau du SSI, c'est sa force.
Les conventions internationales permettent de collaborer plus facilement avec les États qui les ratifient. Mais pour les pays non-signataires, c'est plus compliqué. C'est souvent là que le réseau du SSI entre en jeu. Nous travaillons au quotidien avec 140 partenaires dans 120 pays. Ce sont des

partenaires étatiques, des ONG, des associations, des avocats privés, etc. Parfois, le partenaire local n'est pas habilité à intervenir dans tel ou tel domaine, et nous devons en chercher de nouveaux au cas par cas, ce qui est un défi parce que nous avons des standards de collaboration et de formation, notamment.

En dix ans d'expérience au sein du SSI Suisse, quelle évolution observez-vous?

Depuis quelques années, j'observe que les services avec lesquels nous collaborons sont plus attentifs aux besoins des enfants qui quittent la Suisse avec une volonté d'assurer une continuité de la protection. C'est une évolution positive qui montre que notre collaboration s'améliore. Une autre évolution, plus inquiétante, c'est le fait que nous recevons de plus en plus de demandes de mise en sécurité pour des enfants seul-e-s sur la route de la migration. Ce sont des situations particulièrement complexes qui exigent plus de créativité dans la recherche de solutions.

Comment gérez-vous ces situations complexes sur le plan humain?

J'essaye d'adopter une posture professionnelle orientée vers la solution avec une certaine distance, sans pour autant me couper de mes émotions. L'approche «child focus» qui place l'enfant au centre permet également de garder le cap. Mais il s'agit avant tout d'un contact d'humain à humain et lors de situations difficiles, le soutien de l'équipe et précieux.

Vous êtes vous-même né dans un pays d'Afrique, arrivé en Suisse à 18 ans. Quelle influence votre parcours



personnel a-t-il sur votre travail?

Je pense que cela m'apporte une sensibilité et une ouverture différente, notamment sur les aspects culturels inhérents à notre travail. Dans le domaine de la famille et de la protection de l'enfance, on pourrait être tenté de mettre tout le monde dans une certaine norme ethnocentrée. Or il y a autant de façons de prendre soin des enfants qu'il y a de familles. Le monde est plein de réalités familiales et culturelles différentes.

Y a-t-il un cas individuel qui a spécialement marqué votre carrière au SSI?

Aucune situation ne ressemble à une autre. Je me souviens d'une femme qui avait quitté l'Iran à pied pour fuir des violences. Nous l'aidions à faire venir sa fille en Suisse, bloquée en Turquie. Cette femme m'a marqué par son obstination et sa persévérance. Elle nous relançait régulièrement avec acharnement, portée par tout l'espoir qu'elle mettait en nous. J'ai ressenti la force de la responsabilité qui pesait sur nous. Quand elle a enfin pu être réunie avec sa fille, le bonheur des retrouvailles a été à la hauteur de l'intensité des mois qui avaient précédé. C'est un dénouement heureux qui m'a beaucoup marqué mais d'autres situations ne finissent pas aussi bien. Notre métier est souvent frustrant.

Quelle évolution souhaitez-vous pour le SSI?

J'aimerais que nous continuions à renforcer notre expertise afin d'être capables de nous adapter aux besoins complexes des familles qui évoluent constamment. Cela passe aussi par le développement et la professionnalisation du réseau pour renforcer notre cohésion.

Le centenaire du Service Social International: points de vue historiques

Les célébrations, à Genève, du centenaire du SSI ont été l'occasion d'initier un important travail sur l'histoire du SSI et ses archives.

Au cours des dix dernières années, les historien-ne-s ont manifesté un intérêt accru pour le SSI, comme en témoignent plusieurs publications universitaires. Le centenaire du SSI a ainsi été l'occasion d'un état des lieux de la recherche académique sur son histoire avec l'organisation d'une journée d'étude le 10 octobre 2024 intitulée «Histoire du Service Social International et décolonisation».

Le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) a accueilli cette journée dans le cadre de son exposition « Mémoires, Genève dans le monde colonial ». Cinq historiennes ont présenté les résultats de leurs recherches portant sur les pratiques de l'adoption internationale à l'échelle mondiale à partir de la seconde guerre mondiale, ainsi que sur l'évolution des lois nationales et internationales encadrant la migration forcée et volontaire tout au long du

XXème siècle. Ces présentations ont mis en lumière comment des moments-clés de l'histoire ont pu donner lieu à des pratiques controversées soutenues par les gouvernements obéissant à des logiques patriarcales répandues.

En deuxième partie de journée, les participant-e-s ont pu suivre une visite guidée de l'exposition du MEG «Mémoires, Genève dans le monde colonial», suivie d'une table ronde interdisciplinaire sur la déconstruction de l'héritage colonial dans les pratiques humanitaires. Comment l'histoire, le droit, le travail social, le secteur de l'aide, les institutions culturelles et les groupes de défense des droits prennent-ils en compte les inégalités et les réminiscences de colonialisme qui demeurent encore dans le travail d'assistance? Quel impact cette réflexion a-t-elle sur le travail du SSI? Un débat riche et animé s'est ouvert parmi des membres du SSI venant de toutes les régions du monde. Il a permis de rappeler l'importance d'une discussion vivante et critique autour des enjeux de pouvoir et de représentation dans l'assistance sociale internationale.

Un réseau de partenaires mobilisés dans le monde entier

Le SSI Suisse est la branche suisse du Service Social International, un réseau présent dans 120 pays à travers le monde.

Le SSI Suisse s'investit dans les activités du réseau pour mener des réflexions sur des thématiques communes, dans le plaidoyer ou dans le renforcement de capacités d'autres membres.

Conférence internationale

La Conférence internationale du SSI, « À travers temps et frontières : naviguer dans la protection de l'enfance et restaurer les liens familiaux », a eu lieu le 9 octobre 2024. Cet événement a marqué une étape importante dans la célébration des 100 ans du réseau SSI qui a été à l'avant-garde de la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant à l'échelle mondiale, notamment dans les contextes transfrontaliers.

La conférence a servi à la fois de plateforme de réflexion sur les réalisations passées, et de forum stratégique pour identifier les orientations futures afin d'assurer la pertinence et l'impact continus de notre organisation. Environ 180 personnes venant de 30 pays y ont participé, favorisant un dialogue diversifié sur les enjeux cruciaux liés à la protection de l'enfance et à la réunification familiale.

La conférence a abordé les thèmes suivants:

- Les défis des enfants en déplacement
- La recherche d'origines dans le contexte de l'adoption internationale et la gestation pour autrui
- La prise en charge alternative de qualité des enfants
- Les défis et solutions pour les conflits familiaux internationaux
- L'avenir de la protection de l'enfance et du travail social

Les recommandations issues de cette conférence serviront de lignes directrices pour garantir que l'organisation reste à l'écoute des besoins des familles et des enfants dans un monde en constante évolution. L'accent mis sur la collaboration, sur des solutions adaptées et sur la participation active des enfants sera crucial pour promouvoir un monde dans lequel les droits des enfants sont protégés.

Membre de



Résultats financiers

Bilan de l'exercice au 31 décembre 2024

Actif	2024 CHF	2023 CHF
Actif circulant		
Trésorerie	372'196	555'535
Créances résultant de prestations de services	403'326	315'854
Créances relatives au projet	142'967	64'871
Actifs de régularisation	139'567	178'204
Total de l'actif circulant	1'058'056	1'114'464
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	161'412	192'510
Dépôt garantie loyer	50'195	50'046
Trésorerie affectée	783'753	802'467
Total de l'actif immobilisé	995'360	1'045'023
TOTAL DE L'ACTIF	2'053'416	2'159'487
Passif		
Capitaux étrangers à court terme	394'478	225'471
Capitaux étrangers à long terme	106'876	282'168
Total des capitaux étrangers	501'354	507'639
Fonds affectés	802'663	915'744
Capitaux propres		
Capital de dotation	20'000	20'000
Fonds de garantie	30'000	30'000
Réserves libres issues de bénéfices	145'670	145'670
Résultat cumulé contrat prestations 2021-2024	540'434	470'015
Part du résultat de l'exercice après répartition	13'295	70'419
Total des capitaux propres	749'399	736'104
TOTAL DU PASSIF	2'053'416	2'159'487

Compte de résultat au 31 décembre 2024

Produits d'exploitation	2024 CHF	2023 CHF
Contributions et dons à affectation libre		
Confédération (DFAE)	16'000	16'000
OFAS	440'000	440'000
Canton de Genève - DIP	331'182	331'182
Canton de Vaud	128'681	125'189
Autres contributions publiques	386'689	361'192
Aides financières OCE	97'863	94'296
Autres dons	8'310	27'564
Total des contributions et donc à affectation libre	1'408'725	1'395'423
Dons affectés	380'389	115'441
Dons et produits liés aux projets (voir détails p. 26)	1'061'115	955'484
Produits des prestations		
Produits des prestations sociales facturées	208'888	164'153
Produits de gestion de projets	123'660	107'072
Produits de gestion de mandats	180'783	138'613
ŭ	513'331	409'838
Autres produits	36'239	33'921
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3'399'799	2'910'107
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION Charges d'exploitation	3'399'799	2'910'107
Charges d'exploitation	3'399'799	2'910'107 922'724
Charges d'exploitation Charges de projets	1'052'205	922'724
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations	1'052'205 1'072'440	922'724 952'386
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel	1'052'205 1'072'440 561'150	922'724 952'386 543'463
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel Autres charges d'exploitation	1'052'205 1'072'440 561'150 789'262	922'724 952'386 543'463 387'643
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel Autres charges d'exploitation TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1'052'205 1'072'440 561'150 789'262 3'475'057 (75'258)	922'724 952'386 543'463 387'643 2'806'216 103'891
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel Autres charges d'exploitation TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RÉSULTAT D'EXPLOITATION Résultat financier	1'052'205 1'072'440 561'150 789'262 3'475'057	922'724 952'386 543'463 387'643 2'806'216 103'891 (1'463)
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel Autres charges d'exploitation TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1'052'205 1'072'440 561'150 789'262 3'475'057 (75'258) (2'498)	922'724 952'386 543'463 387'643 2'806'216 103'891
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel Autres charges d'exploitation TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RÉSULTAT D'EXPLOITATION Résultat financier Résultat exercices antérieurs/exceptionnels	1'052'205 1'072'440 561'150 789'262 3'475'057 (75'258) (2'498) 6'545	922'724 952'386 543'463 387'643 2'806'216 103'891 (1'463) (23'778)
Charges d'exploitation Charges de projets Charges liées aux prestations Personnel Autres charges d'exploitation TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RÉSULTAT D'EXPLOITATION Résultat financier Résultat exercices antérieurs/exceptionnels Variation des fonds affectés	1'052'205 1'072'440 561'150 789'262 3'475'057 (75'258) (2'498) 6'545 87'830	922'724 952'386 543'463 387'643 2'806'216 103'891 (1'463) (23'778) 9'374

Compte d'exploitation par projet Exercice du 1° janvier au 31 décembre 2024

Projets	Réintégration	Restart Genève	Restart Vaud	Asdor	Afrique RAO	M N N	Cochem Valais	Dublino Vaud	Safe Park Liban	Total
Produits										
Contributions publiques Autres contributions et dons	1,000 360,950	63'550	190'962			100	200,000	201'841	1 1	657'353 361'050
Produits prestations sociales facturées Total des produits	361,950	- 63,220	190,362			42,712 42,812	200,000	201'841	1 1	42,712 1,061,115
Charges										
Coûts de réalisation des projets	227'449	16'281	11,276	7'363	ı	20'171	65'541	66,229	62,125	476'765
Frais généraux des projets	32,264	' (53'462	1	•	1	17,665	20,269	•	123'660
Charges de personnel	74'954	52,300	104'500	1	' 90	1	86,286	114,330	' 90	432/370
Total des charges	344,117	699,89	169'471	7'363	9 6	20'171	178,256	201'841	62,221	1,052,205
Résultat d'exploitation	17'833	(5'119)	21'491	(7'363)	(96)	22'641	21,744	ı	(62'221)	8,910
Restitution subvention	ı	(298,9)	l	ı	l	(13,000)	(39,879)	ı	l	(59'746)
Résultat de l'exercice	17'833	(11'986)	21'491	(7'363)	(96)	9'641	(18'135)	•	(62'221)	(50'836)
Fonds affectés projets au 1ºº janvier 2024	480'685	20,901	•	12,013	4,240	40,608	39'879	•	96'637	694'963
Fonds affectés projets au 31 décembre 2024	498'518	8'915	21,491	4,650	4,144	50,249	21,744	ı	34'416	644'127

Les comptes ont été éffectués par FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA selon les principes Swiss GAAP RPC notamment RPC 21, du label ZEWO et de la législation suisse.

L'équipe du SSI Suisse

Le SSI Suisse dispose d'une équipe interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève)¹. Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement, de migration et de médiation.

Direction

Cilgia Caratsch

Directrice

Services transnationaux

Elodie Antony Responsable opérationnelle

Eleonora Bertossa Intervenante sociale

Maria Fuchs Castro Experte en protection de

Experte en protection de l'enfant et médiatrice

Bojana Gasic Intervenante sociale (ZH)

Alicia Haldemann Chargée de projet et intervenante sociale

Anna Häseler Assistante sociale (ZH)

Elena Kreil

Collaboratrice Services transnationaux et droits de l'enfant (ZH)

Isabelle Lammerant Consultante en adoption internationale

Anna Lanz Assistante sociale – responsable équipe et casework (ZH)

Albert Mukwiye Intervenant social

Dicky Ndoye Assistante sociale

Katarina Socha Juriste (ZH)

Marine Zurbuchen

Soutien aux personnes migrantes

Jean-Louis Berardi Avocat

Isabella Celli Spécialiste en migration

Michèle Demierre Chargée de programme

Chargée de programme Réintégration dans le pays d'origine

Simon Mastrangelo Chargé de programmes

Valerio Prato Spécialiste de la migration

Adriana Gutierrez-Uribe Chargée de programme Réintégration dans le pays

Recherche de fonds

d'origine (ZH)

Gabriela Desseigne Soutien recherche de fonds et traduction

Projet d'exposition Cécile Maurin Jeannin Médiatrice culturelle

Administration Ressources humaines

Carole Baumgart-Aubert Responsable

Shaheeda Dollie Réceptionniste et assistante administrative

Hanan El Osseily Assistante administrative (ZH)

Nirandon Kowautai Assistant administratif et IT

Pierre-Alain Kummer Comptable et chargé d'informatique

Anne-Marie Trabichet Chargée de communication

Stagiaires

Jana Ableidinger Samantha Potter Branco Margherita Ronconi Charlotte Savoy Eugénie Sieber Malaïka Umutsinzi Marusha Wili

Conseil de Fondation

Frédéric Wittwer*

Président
Ancien Secrétaire général
chargé des affaires
intercantonales et
transfrontalières – Genève
Ancien Secrétaire général
du DIP-Genève

Valérie De Graffenried Journaliste «Le Temps»

Vasco Dumartheray*

Ancien directeur du Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions Ancien directeur du service asile et départ, Office cantonal de la population et des migrations – Genève

Nina Eggert*

Conseillère aux relations institutionnelles à l'EPFL. Présidence - Secrétariat général

Christophe Fischer *

Trésorier Administrateur associé de PKF Fiduciaire SA, Expert-comptable diplômé

Ursula Funk

Ancienne Directrice résidente et Conseillère d'Ambassade (DDC/ DFAE) au Bénin et au Niger Représentante de la DDC/DFAE au Conseil d'administration de UN-Women et UNFPA Coach bénévole de réfugié-e-s

Maria Anna Hutter*

Vice-présidente Ancien sautier et secrétaire générale du Grand Conseil de la République et canton de Genève

Muriel Langenberger Graf

Political entrepreneur, Swiss Society Lab, Thinktank pour les questions sociétales en Suisse – Zurich

Lisa Mazzone

Présidente des VERT-E-S suisses

Stefan Rissi

Directeur de JTI Foundation

Jean Noël Wetterwald

Ancien professionnel auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population)

Maryline Haldi

Secrétaire (hors conseil)

¹ Sans précision : rattaché-e-s au bureau de Genève

^{*} Membres du Bureau exécutif

Travail des bénévoles

Le SSI a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités: 200 heures ont été effectuées bénévolement en 2024.

Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement au sein du SSI Suisse.

heures effectuées par les membres du Conseil de Fondation et le Bureau exécutif

Bénévole traduction Rodica Manoil

Appuis et soutiens financiers

Cantons

Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Valais, Vaud, Zurich.

Principaux partenaires, donateurs et bailleurs de fonds

Avec le soutien de:



Département fédéral de l'intérieur DFI Office fédéral des assurances sociales OFAS







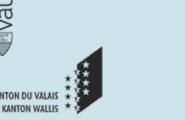






















Le SSI Suisse est certifié ZEWO. Le label de qualité ZEWO atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons recueillis.



Service social international

Suisse

Siège 20, Avenue Ernest-Pictet Case Postale 1469 1211 Genève 1 Tél. +41 22 731 67 00 info@ssi-suisse.org

Bureau Suisse alémanique Hofwiesenstrasse 3 8057 Zurich Tél. +41 44 366 44 77 info@ssi-schweiz.org

www.ssi-suisse.org

CCP 12-5490-5

Faire un don:

Impressum Coordination

Anne-Marie Trabichet
Design et graphisme
Bogsch & Bacco
Nirandon Kowautai

Gabriela Desseigne
Cilgia Caratsch

Traduction
Erika Grandi

Photographies
SSI Suisse
Tisato & Sulzer
Les Studios Casagrande

Impression Staempfli SA, Berne

Twint



Compte bancaire



Service social international – Suisse Internationaler Sozialdienst – Schweiz Servizio Sociale Internazionale – Svizzera International Social Service – Switzerland



